

## Tarif standard AGICOA Europe Brussels<sup>1</sup>

	Tarif standard
<i>Pour les programmes distribués en Région flamande :</i>	
<b>Catégorie 1:</b> Programmes belges diffusés en néerlandais :	€ 0,3498
<b>Catégorie 2:</b> Programmes belges diffusés en français :	€ 0,1440
<b>Catégorie 3:</b> Programmes hollandais diffusés en néerlandais:	€ 0,2675
<b>Catégorie 4:</b> Autres programmes étrangers diffusés dans une des langues officielles belges :	€ 0,1440
<b>Catégorie 5:</b> Tous autres programmes diffusés dans une langue autre qu'une des langues officielles belges:	€ 0,0996
<i>Pour les programmes distribués en Région wallonne ou dans la Région bilingue de Bruxelles-Capitale :</i>	
<b>Catégorie 1:</b> Programmes belges diffusés en français :	€ 0,3498
<b>Catégorie 2:</b> Programmes belges diffusés en néerlandais :	€ 0,1440
<b>Catégorie 3:</b> Programmes français diffusés en français:	€ 0,2675
<b>Catégorie 4:</b> Autres programmes étrangers diffusés dans une des langues officielles belges :	€ 0,1440
<b>Catégorie 5:</b> Tous autres programmes diffusés dans une langue autre qu'une des langues officielles belges:	€ 0,0996

<sup>1</sup> Le tarif standard mentionné est un tarif annuel (base 2007) par programme de télévision par abonné (HTVA) cfr règles de perception et de tarification de AGICOA Europe Brussels. Tarif standard adapté notifié au Service de Contrôle des Sociétés de gestion en date du 02/10/2020.